



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 26 novembre 2020 — N° 147

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mmes Geneviève Carrière et Francine Robillard, brigadières scolaires.

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Monic Chevrette, ex-directrice générale du Centre d'entraide du Marigot.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner la contribution de Mme Arianne Bolduc-Genest à Leucan et à la Fondation DonEspoir Cancer.

Mme Sauv  (Fabre) fait une d claration afin de F liciter Mme Eden Konfino, laur ate du gala Forces Avenir.

Du consentement de l'Assembl e pour d roger   l'article 54.1 du R glement, M. Lemieux (Saint-Jean) fait une d claration afin de demander   Nav Canada de conserver la tour de contr le de l'a roport municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu.

26 novembre 2020

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de remercier les partenaires du projet Noël pour les enfants, un cadeau à la fois!

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Émile Parent, ex-maire de la ville de Tracy.

Mme Perry Mélançon (Gaspé) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Angèle Bélanger, lauréate du prix Hommage aînés.

Mme LeBel (Champlain) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Gaétan Lebel et Mme Marie-Andrée Bolduc-Lebel, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin d'appuyer la demande de maintenir les soins offerts au centre mère-enfant et les services spécialisés de l'Hôpital du Suroît.

À 9 h 53, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 03.

26 novembre 2020

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Marc-André Bédard, ancien député de Chicoutimi.

Présentation de projets de loi

M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 77 Loi sur l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **618** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 77.

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, au nom de M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport de mise en œuvre 2015-2020 de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme (novembre 2020).

(Dépôt n° 2115-20201126)

26 novembre 2020

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 61 et 174 du Règlement, M. le président dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 24 et 25 novembre 2020, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 75, Loi visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice, notamment pour répondre à des conséquences de la pandémie de la COVID-19.

(Dépôt n° 2116-20201126)

Dépôts de pétitions

M. Arcand (Mont-Royal–Outremont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 235 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la construction d'une nouvelle école primaire à Ville Mont-Royal.

(Dépôt n° 2117-20201126)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 538 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'adoption d'un programme de couverture publique universelle de la psychothérapie (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 2118-20201126)

26 novembre 2020

M. LeBel (Rimouski) dépose deux extraits de pétition concernant la distribution de couvre-visages pour les personnes en situation de pauvreté :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 369 citoyens et citoyennes du Québec;
(Dépôt n° 2119-20201126)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 63 citoyens et citoyennes du Québec.
(Dépôt n° 2120-20201126)

M. Lévesque, whip adjoint du gouvernement, au nom de M. Reid (Beauharnois), dépose deux extraits de pétition concernant le maintien des services d'accouchement, de pédiatrie et de gynécologie du Centre hospitalier du Suroît :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 2 353 citoyens et citoyennes du Québec;
(Dépôt n° 2121-20201126)
- du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, le deuxième, extrait d'une pétition signée par 5 366 citoyens et citoyennes du Québec.
(Dépôt n° 2122-20201126)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Montpetit (Maurice-Richard) dépose :

Copie d'un article du quotidien La Voix de l'Est, en date du 25 novembre 2020, intitulé : *Fin des dépistages massifs du personnel de la santé en Estrie.*
(Dépôt n° 2123-20201126)

26 novembre 2020

Motions sans préavis

M. Marissal (Rosemont), conjointement avec M. Rousselle (Vimont), M. Ouellet (René-Lévesque) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant la présence de membres du crime organisé dans les casinos de Loto-Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme Labrie (Sherbrooke), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à M. Marc-André Bédard, membre fondateur du Parti Québécois, député de Chicoutimi de 1973 à 1985, vice-premier ministre du Québec en 1984-1985, ministre de la Justice de 1976 à 1984 et solliciteur général en 1985, pour son immense contribution au progrès et au rayonnement de la société québécoise, notamment par ses travaux ayant mené aux réformes du droit de la famille, du Code civil et de la Charte des droits et libertés de la personne;

QU'elle salue son engagement social et communautaire, qui ne s'est jamais essoufflé au fil des années et qui a bénéficié à de nombreuses causes éducatives, artistiques, scientifiques et humanitaires;

QU'elle souligne sa fidélité à ses convictions indépendantistes, ainsi que l'ardeur avec laquelle il a toujours et inconditionnellement défendu les intérêts de sa région, le Saguenay-Lac-Saint-Jean;

QU'elle transmette ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches;

26 novembre 2020

Enfin, qu'elle mette son drapeau en berne le jour des obsèques, de l'aube au crépuscule, sur la tour centrale du parlement, et qu'elle invite ses membres à observer une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **619** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Legault, premier ministre, conjointement avec Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères condoléances à la famille, aux proches et aux membres de la communauté de M. Max Gros-Louis, décédé le 14 novembre dernier;

QU'elle salue son parcours exceptionnel et son dévouement à la défense des droits et au rayonnement des Premières Nations;

26 novembre 2020

QU'elle souligne sa grande contribution à l'avancement des relations entre les Premières Nations et le peuple québécois;

QU'enfin, les membres de cette Assemblée observent une minute de silence en sa mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **620** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Ciccone (Marquette), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

Considérant qu'au Québec, c'est environ 56 800 personnes qui recevront un diagnostic de cancer en 2020;

Considérant que le cancer de la prostate est le type de cancer le plus souvent diagnostiqué chez les hommes;

Considérant qu'en 2020, 4 400 hommes recevront un diagnostic de cancer de la prostate et 900 hommes qui en décéderont de cette maladie;

26 novembre 2020

Considérant que trop d'hommes hésitent à parler de leurs symptômes avec des proches ou avec un médecin en raison des tabous liés au cancer de la prostate;

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse l'importance de la campagne Nœudvembre 2020, une campagne organisée depuis sept ans par l'organisme Procure et qui vise à récolter des fonds pour faire la lutte contre le cancer de la prostate;

QU'elle reconnaisse le travail inestimable de l'ambassadeur émérite de l'organisme, le regretté Jean Pagé;

QUE l'Assemblée remercie les Québécois ayant déjà participé à la campagne de financement Nœudvembre 2020 afin de soutenir la lutte au cancer de la prostate par l'achat du nœud papillon, ou encore du coffret en hommage à M. Pagé;

QU'elle encourage un maximum de Québécois à participer à cette campagne qui se terminera le 31 décembre prochain;

QU'enfin, elle reconnaisse tout le courage dont les personnes atteintes de cette maladie, ainsi que leurs proches font preuve.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **621** en annexe)

Pour : **121** Contre : **0** Abstention : **0**

26 novembre 2020

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à la motion adoptée le 17 mars 2020, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 66, Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure.

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement, il convoque :

- La Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 69, Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives.

Enfin, il convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 70, Loi visant à protéger les personnes contre les thérapies de conversion dispensées pour changer leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre le débat sur la mise à jour économique.

M. le président donne les avis suivants :

- la Commission de la culture et de l'éducation se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations de la Commission dans le cadre d'un mandat d'initiative portant sur l'avenir des médias d'information;

26 novembre 2020

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative;
- la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs se réunira en séance de travail afin de préparer le dépôt du rapport.

AFFAIRES DU JOUR

À 12 h 01, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 12 h 08.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 25 novembre 2020, sur la motion de M. Bonnardel, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 71, Loi sur les véhicules hors route, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; à 12 h 40, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour une durée maximale de 10 minutes afin permettre la tenue d'un vote enregistré, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020.

26 novembre 2020

Les travaux reprennent à 12 h 44.

Un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **622** en annexe)

Pour : **120** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le principe du projet de loi n° 71 est adopté.

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 71 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des transports et de l'environnement.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **623** en annexe)

Pour : **119** Contre : **0** Abstention : **0**

Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, propose que le principe du projet de loi n° 72, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement des organismes du domaine de la sécurité publique, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

26 novembre 2020

Débats de fin de séance

À 13 h 03, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Rizqy (Saint-Laurent) à M. Roberge, ministre de l'Éducation, portant sur le sujet suivant : « La qualité de l'air dans nos écoles ». M. Caire, ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, remplace le ministre pour ce débat;

- le deuxième, sur une question adressée par M. Rousselle (Vimont) à M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, portant sur le sujet suivant : « Le blanchiment d'argent par le crime organisé dans les casinos du Québec ». Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, remplace le ministre pour ce débat.

À 13 h 29, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

26 novembre 2020

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à une motion sans préavis.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission de la santé et des services sociaux, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 73, Loi modifiant diverses dispositions en matière de procréation assistée, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques le mardi 8 décembre 2020 de 10 heures à 11 h 50, après les affaires courantes jusqu'à 17 h 55 et de 19 h 30 à 21 h 05, le mercredi 9 décembre après les affaires courantes jusqu'à 13 h 05 et de 15 heures à 17 h 25 et de 19 h 30 à 21 h 55;

QU'à cette fin, la Commission entende les personnes et organismes suivants :

Association des obstétriciens gynécologues du Québec
Association des pédiatres du Québec
Association Infertilité Québec
Centre universitaire de santé McGill - CPA public
CHU Sainte-Justine - CPA Public
Clinique Fertilys - CPA privé
Clinique OVO - CPA privé
Coalition des familles LGBTQ+
Collège des médecins du Québec
Commissaire à la santé et au bien-être
Fédération des médecins spécialistes du Québec
Dre Patricia Monnier, professeure agrégée à l'Université McGill et obstétricienne gynécologue au Centre de reproduction McGill
Conseil du statut de la femme

26 novembre 2020

Dr William Fraser, obstétricien-gynécologue au CHU
Sainte-Justine
M. Damien Contandriopoulos

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 4 minutes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle, une minute au deuxième groupe d'opposition et une minute au troisième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 11 minutes 40 secondes pour l'opposition officielle, 2 minutes 55 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 2 minutes 55 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

QUE les témoins auditionnés puissent l'être par visioconférence;

QU'une suspension de 5 minutes soit prévue entre les échanges avec chaque personne et organisme;

QUE le Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux soit membre de ladite Commission pour la durée du mandat.

La motion est mise aux voix; conformément à la motion adoptée par l'Assemblée le 20 octobre 2020, un vote selon la procédure de vote enregistré est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **624** en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

26 novembre 2020

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Guilbault, ministre de la Sécurité publique, proposant que le principe du projet de loi n° 72, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement des organismes du domaine de la sécurité publique, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Polo (Laval-des-Rapides).

À 18 heures, M. Picard, premier vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 1^{er} décembre 2020, à 13 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

26 novembre 2020

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, :

(Vote n° 618)

POUR - 121

Allaire (CAQ)	Émond (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Foster (CAQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Fournier (IND)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Groncin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Ciccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Ouellette (IND)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)	
Dufour (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)	

26 novembre 2020

Sur la motion de M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Legault, premier ministre, Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme Labrie (Sherbrooke), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 619)

(Identique au vote n° 618)

Sur la motion de M. Legault, premier ministre, conjointement avec Mme Anglade, cheffe de l'opposition officielle, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 620)

(Identique au vote n° 618)

Sur la motion de M. Ciccone (Marquette), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Nadeau-Dubois, leader du deuxième groupe d'opposition, M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 621)

(Identique au vote n° 618)

26 novembre 2020

Sur la motion de M. Bonnardel, ministre des Transports :

(Vote n° 622)

POUR - 120

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (PQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Rimouski)	(Côte-du-Sud)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Champlain)	(Berthier)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (IND)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bélangier (CAQ)	Gaudreault (PQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Benjamin (PLQ)	(Jonquière)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Ghazal (QS)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Abitibi-Ouest)	Girault (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guilbault (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Hébert (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Campeau (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Carmant (CAQ)	Jacques (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Caron (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charest (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Kelley (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassé (CAQ)	Labrie (QS)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Cicccone (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Laforest (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Dansereau (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Perry Melançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
David (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Derraji (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
Dorion (QS)	Lamothe (CAQ)	Polo (PLQ)	
Dubé (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Poulin (CAQ)	

26 novembre 2020

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 623)

POUR - 119

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Anglade (PLQ)	Émond (CAQ)	(Champlain)	(Berthier)
Arcand (PLQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Arseneau (PQ)	Fontecilla (QS)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Richard (PQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rizqy (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Leduc (QS)	Roberge (CAQ)
Bélangier (CAQ)	(Jonquière)	Lefebvre (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Ghazal (QS)	Legault (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bérubé (PQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rouleau (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (PQ)
(Prévost)	(Groulx)	Lessard-Therrien (QS)	(Bonaventure)
Blais (CAQ)	Girault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Roy (CAQ)
(Abitibi-Ouest)	Grondin (CAQ)	(Chauveau)	(Montarville)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Samson (CAQ)
Boulet (CAQ)	Guillemette (CAQ)	(Chapleau)	Sauvé (PLQ)
Boutin (CAQ)	Hébert (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussièrre (CAQ)	Hivon (PQ)	Marissal (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jacques (CAQ)	Massé (QS)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	McCann (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Julien (CAQ)	Ménard (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Kelley (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Labrie (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Chassé (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chassin (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	Thouin (CAQ)
Cicccone (PLQ)	Laforest (CAQ)	Perry Mélançon (PQ)	Tremblay (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Weil (PLQ)
Dansereau (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	(Soulanges)	Zanetti (QS)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Polo (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Dorion (QS)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)	
Dubé (CAQ)	LeBel (PQ)	(Côte-du-Sud)	
	(Rimouski)		

26 novembre 2020

Sur la motion de M. Caire, leader adjoint du gouvernement :

(Vote n° 624)

POUR - 109

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	LeBel (CAQ)	Reid (CAQ)
Anglade (PLQ)	Dufour (CAQ)	(Champlain)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Roberge (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lecours (CAQ)	Robitaille (PLQ)
Bachand (CAQ)	Foster (CAQ)	(Les Plaines)	Rotiroti (PLQ)
Barrette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Bélanger (CAQ)	(Jonquière)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Benjamin (PLQ)	Girard (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemay (CAQ)	(Bonaventure)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Groulx)	Lévesque (CAQ)	(Montarville)
(Prévost)	Girault (CAQ)	(Chauveau)	Samson (CAQ)
Blais (CAQ)	Grondin (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Sauvé (PLQ)
(Abitibi-Ouest)	Guilbault (CAQ)	(Chapleau)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Hébert (CAQ)	Martel (CAQ)	Skeete (CAQ)
Boutin (CAQ)	Hivon (PQ)	McCann (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Isabelle (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Jacques (CAQ)	Ménard (PLQ)	Tardif (CAQ)
Campeau (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Montpetit (PLQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Carmant (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Nichols (PLQ)	Tardif (CAQ)
Caron (CAQ)	Julien (CAQ)	Ouellet (PQ)	(Rivière-du-Loup-Témiscouata)
Charbonneau (PLQ)	Kelley (PLQ)	Perry Melançon (PQ)	Thériault (PLQ)
Charest (CAQ)	Lachance (CAQ)	Picard (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Lacombe (CAQ)	(Soulanges)	Tremblay (CAQ)
Chassé (CAQ)	Laforest (CAQ)	Polo (PLQ)	Weil (PLQ)
Chassin (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Poulin (CAQ)	
Ciccone (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Proulx (CAQ)	
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	(Côte-du-Sud)	
Dansereau (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Proulx (CAQ)	
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	(Berthier)	
Derraji (PLQ)	LeBel (PQ)	Provençal (CAQ)	
	(Rimouski)		